



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUS DE 6 MILLIONS D'EUROS POUR LA RESTAURATION DE LA CATHÉDRALE SAINT-GERVAIS-SAINT-PROTAIS À SOISSONS

Laon, le 15 décembre 2020

Dans le cadre du plan de relance, le ministère de la Culture a affecté 160 millions d'euros à compter de 2021 pour soutenir l'investissement dans les territoires en matière de monuments historiques, de musées territoriaux, d'archives et d'équipements de spectacle vivant.

Dans l'Aisne, la collégiale de Braine (pour 407 000 euros) et la Cathédrale Saint-Gervais et Saint-Protais à Soissons figurent parmi les bénéficiaires.

À cette occasion, Ziad Khoury, préfet de l'Aisne s'est rendu ce jour à la Cathédrale de Soissons pour visiter le chantier.

En plus des 2 600 000 € attribués pour la restauration de la rose en façade occidentale dont l'achèvement est prévu fin 2021, 3 500 000 € de crédits plan de relance lui sont affectés et vont permettre d'engager la restauration des couvertures de la nef et de poursuivre la mise en sécurité de l'édifice (soit un total de 6,1 millions d'euros).

Cette première tranche de travaux est principalement localisée sur le chœur : mise en place d'un échafaudage, restauration de la charpente et des couvertures, remplacement des ardoises, reprises des évacuations des eaux pluviales, recoupement des combles, installation d'un système de sécurité incendie (SSI). Les travaux devraient débuter en septembre 2021.

Une seconde phase suivra ultérieurement, portant à terme à près de 10 millions d'euros l'effort de l'État en faveur de ce patrimoine dont il est propriétaire et qui fait rayonner la ville et le département de l'Aisne. Le programme Action cœur de ville prévoit parallèlement, avec le soutien financier de l'État, l'aménagement et la valorisation des abords de ce site historique.